

La sollicitation en ligne en vue d'abus sexuel

DEFINITION

La sollicitation en ligne en vue d'abus sexuel - Online Grooming

La sollicitation en ligne est le processus d'établissement de communication avec un enfant par Internet dans l'intention d'attirer, manipuler ou inciter un enfant à prendre part à des activités sexuelles.

Les activités sexuelles comprennent des conduites allant au-delà de la rencontre physique avec le délinquant, telles que l'abus sexuel d'un enfant par webcam ou la production de matériels d'abus sexuel d'enfants ou matériel sexuel auto-généré.

Cadres Juridiques

La sollicitation en vue d'abus sexuel est pénalisée par la Convention de Lanzarote.

La Convention de Lanzarote comprends article 23, concernant la sollicitation d'enfants à des fins

sexuelles ou le fait pour un adulte de proposer à un enfant une rencontre finalisée à la production de pornographie enfantine. La Convention pénalise également la corruption d'enfants ou le fait intentionnel de faire assister un enfant à des abus sexuelles ou à des activités sexuelles (article 22).

En outre, la Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel pénalise le fait de faciliter et donner l'accès à des images, des documents, du son ou une représentation présentant un caractère de pornographie à un mineur. Cet article (29)(3)(1)(d) pourrait saisir des éléments de sollicitation en vue d'abus sexuel.

Delinquants et Modus Operandi

- Les délinquants sont d'abord motivés par leur intérêt sexuel envers l'enfant ou par un gain financier;
- Ils opèrent seul ou en réseau;
- Les délinquants ciblent les victimes en évaluant leur vulnérabilité (confiance en soit, contrôle parental);
- Le contact avec un enfant est généralement initié en ligne, par exemple dans des forums de discussion, sites de jeux ou plateformes de médias sociaux, mais la sollicitation hors ligne survient également;
- La sollicitation en vue d'abus sexuel implique habituellement l'établissement de connections émotionnelles avec un enfant visant à obtenir sa confiance;
- Les solliciteurs sollicitent également d'autres tels que les pairs de l'enfant, la famille ou la communauté au sens large;
- Les comportements de sollicitation comprennent subvenir aux besoins d'un enfant en lui offrant par exemple de l'attention et des cadeaux, la contrainte psychologique, la manipulation, éduquer sexuellement, et désensibiliser un enfant;
- Les délinquants peuvent prétendre être quelqu'un d'autre pour que l'enfant prenne part à une relation (à caractère sexuel);
- Ils sexualisent progressivement la relation;
- Ils utilisent communément l'isolation, le secret, le reproche pour maintenir la participation et le silence de L'Enfant.

Que pouvez-vous faire?

-  Promouvoir des cadres juridiques plus fort qui pénalisent l'acte de sollicitation en ligne en vue d'abus sexuels;
-  Promouvoir de meilleures ressources pour les organismes d'application des lois, tels que de consacrer des moyens et outils pour faire face au problème de sollicitation en ligne;
-  Promouvoir et coopérer avec le secteur privé pour mettre en œuvre des mesures visant à fournir un environnement en ligne sûr pour les enfants;
-  Eduquer et sensibiliser sur la sollicitation en ligne;
-  Effectuer des recherches et collecter les informations pertinentes pour améliorer la compréhension relative à la sollicitation en ligne;
-  Dénoncer lorsque vous êtes au courant d'une situation dans laquelle un enfant est la cible de sollicitation en ligne en vue d'abus sexuels ;
-  Fournir un soutien et des soins aux victimes.